

MASTER

Faculté
Droit et science
politique

Université
de BORDEAUX



Fiscalité des affaires et du patrimoine



Carte d'identité de la formation

Diplôme

- › Master

Mention

- › Droit des affaires

Parcours

- › Fiscalité des affaires et du patrimoine

Spécialité

- › **Master 1 :** formation initiale
- › **Master 2 :** stage ou apprentissage

Conditions d'accès

- › **Master 1 :** Être titulaire d'une licence en droit des affaires ou en droit privé général. Le diplôme est également ouvert aux candidats non-juristes disposant de bases en droit des affaires, droit patrimonial de la famille et fiscalité.
- › **Master 2 :** Être titulaire d'un M1 en droit avec des enseignements de droit des affaires et de fiscalité.

Durée et rythme de la formation

- › **Master 1 :** année universitaire classique
- › **Master 2 :** année en stage ou en apprentissage selon le rythme suivant :
 - Septembre, octobre, novembre à l'université,
 - Décembre, janvier, février en structure d'accueil,
 - Mars, avril, mai à l'université,

- - Juin, juillet, août, septembre (voire jusqu'en décembre) dans la structure d'accueil.

Volume horaire

- › 295 h en Formation initiale

Organisation des enseignements

- › **Master 1 :** Cours magistraux, TD, séminaires pratiques.
- › **Master 2 :** Cours magistraux, séminaires pratiques, ateliers de professionnalisation (jeux d'entreprise, coaching recrutement, prise de parole en public, etc.).

Contrôle des connaissances

- › Contrôle continu et/ou examen terminal, mémoire professionnel

Lieu de la formation

- › Université de Bordeaux
- Faculté de Droit et Science Politique,
Campus de Pessac

International

- › Stage à l'étranger possible en Master 2

Modalités particulières

- › Formation initiale et apprentissage

Nombre de places

- › 25



Définition de la discipline

Le Master Fiscalité des affaires et du patrimoine permet aux étudiants d'acquérir et de perfectionner leurs connaissances théoriques et pratiques en droit fiscal des affaires et en fiscalité du patrimoine dans une perspective interne, européenne et internationale, tout en développant une importante culture en droit des sociétés, en droit des contrats, en droit patrimonial de la famille ainsi qu'en comptabilité et finance d'entreprise.

Objectifs de la formation

La formation, dispensée par des enseignants-chercheurs et des praticiens, vise à former des étudiants capables de maîtriser les enjeux à la fois théoriques et pratiques de la fiscalité tout en disposant d'une bonne maîtrise des matières connexes.

La formation vise également à développer les compétences indispensables à une bonne insertion professionnelle (prise de parole en public, travail en équipe, mise en situation professionnelle, réflexion, synthèse, argumentation...).

Contenu des enseignements

Master 2

Fiscalité européenne et internationale (65 h)

- › Fiscalité européenne (15 h)
- › Fiscalité internationale (30 h)
- › Séminaires pratiques (20 h)

Fiscalité des entreprises et du patrimoine (75 h)

- › Fiscalité des sociétés et des groupes (25 h)
- › Fiscalité personnelle et patrimoniale (20 h)
- › TVA et impôts locaux (10 h)
- › Séminaires pratiques (20 h)

Sources et procédures fiscales (50 h)

- › Procédures fiscales (20 h)
- › Sources et grands principes du droit fiscal (20 h)
- › Droit pénal fiscal (10 h)

Compétences complémentaires (75 h)

- › Comptabilité (25 h)
- › Gestion financière (25 h)
- › Conventions sociétaires (25 h)

Compétences transverses (30 h)

- › Anglais (20 h)
- › Mise en situation professionnelle (10 h)

› S'y s'ajoutent des enseignements propres à l'apprentissage : restitution d'expérience professionnelle, rédaction d'un mémoire professionnel, etc.

Points forts de la formation

- Une approche complète de la fiscalité répondant aux besoins des milieux professionnels.
- Un important réseau professionnel, qui est à même d'assurer l'intervention de praticiens de haut niveau (avocats fiscalistes, directeurs fiscaux, membres de la haute administration fiscale, magistrats...).
- Alternance en Master 2.



Professionalisation

La professionnalisation des étudiants est au cœur même de la formation, grâce à l'alternance de longues périodes de cours et d'application dans la structure d'accueil.

Les cours comprennent des études de cas, des études de dossiers et des mises en situation professionnelle.

Des praticiens de haut niveau interviennent dans la formation.

Partenariat

› La formation bénéficie de l'appui de la Chaire Droit des affaires et fiscalité :

<http://www.fondation.univ-bordeaux.fr/projet/chaire-droit-affaires-fiscalite>

Et après ?

› Insertion professionnelle :

Le Master Fiscalité des affaires et du patrimoine répond à une demande forte des milieux professionnels du droit et du chiffre en formant de futurs avocats fiscalistes ou avocats d'affaires, consultants, directeurs fiscaux, juristes d'entreprise, responsables d'ingénierie patrimoniale, cadres dans l'administration fiscale, dans des organismes professionnels, institutions européennes ou internationales, cadres dans des services comptables et financiers ou des cabinets d'expertise comptable, etc.

› Poursuites d'études éventuelles :

Le Master peut être complété par une autre formation en droit, un LLM ou une année en école de commerce.



Infos pratiques

Modalités d'inscription

- › M1 via la plateforme nationale
Mon Master
- › M2 via E-candidat
- › Lien de connexion et calendrier accessible sur le site de la faculté de droit et science politique

Lieu de la formation

Université de Bordeaux
Faculté de Droit et Science politique
16 avenue Léon Duguit, 33600 Pessac
Accès tram : ligne B, arrêt « Montaigne Montesquieu »

Contacts

Responsable de la formation

- › Suzie BRADBURN
suzie.bradburn@u-bordeaux.fr

Scolarité de la Faculté de droit et science politique

- › **Master 1 :**
master.droit.eco@u-bordeaux.fr
05 56 84 85 86

Pôle Professionnalisation

- › **Master 2 :** Pauline CERF
pauline.cerf@u-bordeaux.fr
05 56 84 29 78

En savoir +

droit.u-bordeaux.fr/Formations/Offre-de-formation/Masters/Mention-Droit-des-affaires/Master-Fiscalite-des-affaires-et-du-patrimoine